

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **jeudi 10 janvier 2019, à 17 h**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Ouimet :

Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Pierre Métras	Conseiller	poste 2
Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5

Est absente la conseillère au poste 6, madame Hélène Desgranges.

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

001-01-2019

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras
appuyé par le conseiller Raymond Brazeau
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la séance à 17 h 07.

ADOPTÉE

002-01-2019

AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron
appuyé par la conseillère Caroline Huot
et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi.

ADOPTÉE

003-01-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy
appuyé par le conseiller Pierre Métras
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 10 JANVIER 2019**

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 1
5. Période de questions
6. Levée de la séance.

ADOPTÉE

004-01-2019

SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- VOLET 1

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot
appuyé par le conseiller Pierre Métras
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4500 \$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 8510 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 1000 \$;

Que la municipalité autorise Annabelle Pilote, coordonnatrice municipale en sécurité civile à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

005-01-2019

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau
appuyé par le conseiller Jacques de Foy
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 17 h 10.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maire

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
maire